

Programme d'examen

Le but de ces examens est de proposer des étapes successives et des objectifs de travail individuel, en tant que soliste. De plus, au fur et à mesure des 5 degrés proposés, le niveau de chacun peut être appréciable pour se situer et pouvoir affirmer ses compétences dans les cinq domaines ci-dessous.

I - Formation musicale.

- Lecture en croches - Reprise - Le La bémol médium - Repérage des sons sur la portée - Da Capo - Accent - Mesure à 4 temps - Modification à la reprise - Liaison - Signe de renvoi - Exercice pour compter les temps dans la mesure - Les figures de silence - le demi-soupir - Les temps forts et les temps faibles - Les bases, principe de vérification rythmique - Le triolet - Alternance des successions binaires et ternaires - Combinaisons ternaires et binaires - Le métronome - Règles de graphisme.

II - Théorie.

*- Uniquement les points abordés dans le cursus de formation musicale.
- La théorie, pour ce cahier, consiste à bien répondre au questionnaire de contrôle des connaissances (page 98).*

III - Technique.

- Analyse de la technique - Technique des sons sur l'anche (suite) - Les filages de sons (1^{ère} partie) - Le travail sur la gamme de Sib - L'indépendance des doigts - Exercices en intervalles - Préparation aux détachés - Liés et coulés - Les articulations - Le Lab, justesse et bruit de passage - Les articulation en ternaires - Exercices d'assouplissement - Le staccato - Combinaison en détachés et en liés.

IV - Déchiffrage.

- Suivant le cursus de formation musicale : de la noire à la blanche pointée, avec le soupir et la demi-pause (1^{er} cahier) puis, de la croche au triolet, avec le demi-soupir.

- L'épreuve consiste à déchiffrer une ou deux portées correspondant au cursus de formation musicale jusqu'au triolet.

- Ce déchiffrage doit se faire lentement. Un temps préalable est accordé de 3 à 5 minutes.

V - Un air à jouer.

- Idem. Les airs suivent le cursus musical : de la noire à la blanche pointée, avec le soupir et la demi-pause, la lecture en croche jusqu'au triolet, avec le demi-soupir..

- Deux possibilités :

A - L'air est choisi par l'élève, soit dans le répertoire du cahier, soit provenant d'une autre source. En aucun cas, il ne doit comporter de difficulté supérieure à celles abordées dans ce cahier.

B - L'air est donné par le formateur. Dans ce cas, il doit être communiqué six semaines au moins avant l'épreuve.

- L'air peut être à deux ou trois parties. Dans ce cas, l'élève peut être accompagné par la personne de son choix, même son formateur habituel. Seul l'élève est jugé.

Système de notation.**Les critères sont les suivants :**

- Déchiffrage / 20
 - Technique / 20
 - Théorie / 20
 - Air présenté / 40 (coefficient 2).
- Total : 100 points / par 5, ce qui donne une note sur 20.

Résultats :

- admission au degré = 12 / 20.
- mention AB = 14/20.
- mention B = 16 / 20.
- mention TB = 18 / 20.

Exemples d'épreuve.**- Déchiffrage.***1^{er} exemple :*

fm
50

2^{ème} exemple :

fm
51

- Technique de son.

Rappel : il s'agit de porter les sons du « forte » au « fortissimo » sur les exemples suivants :

t
58

t
59

t
60

- Technique des doigtés.*1^{er} exemple :**2^{ème} exemple :***Types d'airs proposés à cette préparation au 1^{er} degré.**

N.B. Selon les difficultés des airs, les exercices techniques ne sont pas obligatoires, si les airs les contiennent déjà. Les examinateurs apprécieront.

DEUX DAÑS PLIN**DEUX LARIDÉS 8 TEMPS**